

Economie et évaluation des politiques publiques

Session 2 : Contrôle terminal sous forme d'un devoir écrit de 2h.

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Pôle Universitaire Léonard de Vinci
- > Composante : Droit et science politique

Contact(s)

- > Benjamin Monnery
Responsable pédagogique
bmonnery@parisnanterre.fr

Présentation

La montée des obligations d'évaluation en matière de politiques publiques est à l'origine du développement de l'analyse coût-bénéfice (ACB) comme instrument de prédilection de l'économiste pour orienter les choix publics.

Objectifs

Le cours vise à proposer une compréhension approfondie de cet outil, en suivant une structure en 3 chapitres :

1. Introduction aux principes et aux fondements microéconomiques de l'ACB afin de mieux en apprécier les forces et les faiblesses ;
2. Analyse des méthodes d'évaluation monétaire dans le domaine du non marchand ;
3. Analyse des méthodes d'évaluation d'impact des effets des politiques publiques.

Espace cours en ligne : OUI

Évaluation

Formule standard session 1 : travail de groupe écrit (50%) et sa présentation orale (50%)

Formule dérogatoire session 1 : Contrôle terminal sous forme d'un devoir écrit de 2h.